

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° DN125

présenté par

M. Chassaigne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,
M. Dufrène, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,
M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 3

Après les mots :

« situation macroéconomique »

remplacer le reste de la phrase par les mots

« géopolitique, géostratégique et militaire mondiale »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour ambition de supprimer l'objectif des 2% du PIB dédié au budget de la défense pour fixer des objectifs liés à la situation internationale.

Relier une politique de défense nationale à un chiffre est dangereux. C'est plutôt en se basant sur la sécurité internationale et la situation géopolitique, géostratégique et militaire mondiale que le budget des armées doit être fait. Le budget doit donc être adapté à la situation globale et non pas à un objectif chiffré hors-sol.